

ACQUÉRIR LES 1ERS GESTES PROFESSIONNELS DU MÉTIER D' AGENT DE SERVICE HOSPITALIER



Durée de la formation : 280 h en centre et 140 h en entreprise

En présentiel et/ou à distance

PUBLIC

- + Demandeurs d'emploi de +16 ans
- + Publics jeunes et adultes avec une motivation à se projeter et à construire un projet professionnel d'insertion

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- + Favoriser le retour à l'emploi durable des personnes souhaitant occuper un poste d'agent des services hospitaliers dans des établissements médicaux, résidences pour personnes âgées et/ou handicapées
- + Construire un plan d'action concret selon les offres disponibles
- + Faire acquérir les compétences techniques, professionnelles, comportementales et transverses du métier d'agent des services hospitaliers

TARIFS

- + Pour les demandeurs d'emploi, prise en charge totale sous réserve d'un financement public
- + Pour les salariés, prise en charge au coût contrat OPCO publié sur : <https://www.francecompetences.fr>
- + En individuel payant, se référer au prix indiqué sur : <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

UNE FORMATION, UN MÉTIER

- + La principale fonction de l'agent de service hospitalier concerne l'hygiène des locaux. Il a en charge le nettoyage des chambres des malades, des accès intérieurs et suivant le service dans lequel il opère, des salles d'opération ou des véhicules sanitaires.
- + Il peut également être amené à faire les lits et changer les draps. Il participe également à la distribution des repas aux malades et effectue le débarrassage de la vaisselle en fin de repas.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- + Des dates d'information collective sont planifiées en amont de l'action de formation
- + Des tests de positionnement et un entretien permettent de vérifier l'accès à la formation
- + Des entrées par module sont possibles tout au long de la formation

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- + Nos sites sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- + Nos référents handicap vous accompagnent pour adapter les moyens à la réussite de votre formation

LIEU DE LA FORMATION

- + **VIA Formation, Centre-Val de Loire**

CONTENUS & OBJECTIFS DE FORMATION

- + S'approprier le cadre et l'environnement du métier d'ASH
- + Effectuer le nettoyage des parties communes et de la chambre du patient en utilisant les matériels et équipements adaptés
- + Effectuer le service hôtelier dans le respect des normes HACCP
- + Gérer le stock de matériel médico-chirurgical
- + Mettre en oeuvre les gestes de sécurité, d'ergonomie et acheminer les patients (brancardage) au sein de l'établissement hospitalier
- + Aider la personne dans sa vie quotidienne et repérer les modifications de son état
- + Adopter une posture et une communication professionnelle adaptée au poste
- + Traiter le linge hospitalier et effectuer la réfection du lit du patient
- + Immersion professionnelle en milieu hospitalier
- + Favoriser le retour à l'emploi durable des personnes souhaitant occuper un poste d'agent des services hospitaliers dans des établissements médicaux, résidences pour personnes âgées et/ou handicapées
- + Construire un plan d'action concret selon les offres disponibles
- + Acquérir les compétences techniques, professionnelles, comportementales et transverses du métier d'agent des services hospitaliers

CONTENUS TRANSVERSES

- + Coaching emploi, numérique, communication, image de soi, gestion du stress en milieu professionnel

MÉTHODES MOBILISÉES

- + Les méthodes actives sont privilégiées et les situations pédagogiques diversifiées : atelier collectif, atelier individualisé, projet fédérateur et ressources numériques

PRÉREQUIS

- + Projet professionnel validé dans le domaine hospitalier (15 jours d'expérience dans le domaine)
- + Aptitudes physiques : capacité à travailler en station debout prolongée, capacité à porter des charges
- + Maîtrise des calculs de base en mathématiques
- + Maîtrise de la lecture (compréhension d'un texte simple) et l'écriture (rédaction de phrase simple)
- + Bases de l'outil informatique
- + Sens du relationnel

SÉLECTION & ÉVALUATION

Évaluations à l'entrée :

- + Présentation de la formation en information collective
- + Tests de positionnement
- + Entretien individuel

Évaluations planifiées tout au long de la formation :

- + Évaluations formatives
- + Évaluations sommatives

Évaluation finale :

- + Attestation de compétences